

LES STUPÉFIANTS

LE CONTRÔLE DE LA DIFFUSION DES DROGUES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le 1^{er} octobre je lui ai demandé s'il envisagerait de faire une déclaration à l'appel des motions quant à l'emploi ou l'abus de la marijuana et autres drogues. Le ministre a dit alors qu'il examinerait très attentivement la question. L'a-t-il fait et peut-il faire cette déclaration sur-le-champ?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur, mais je serai prêt à la faire au début de la semaine prochaine.

L'INDUSTRIE

CAP-BRETON—LES NÉGOCIATIONS CONCERNANT LE PROGRAMME DE RETRAITE ANTICIPÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, hier le député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir) m'a demandé si des négociations auraient lieu entre Devco et les syndicats intéressés avant que soit mis en œuvre un programme de retraite anticipée comme le recommande le rapport Donald. Des entretiens se poursuivent de façon ininterrompue depuis plusieurs mois entre la direction de Devco et le syndicat à propos de tous les aspects du programme de retraite anticipée.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le ministre a déclaré avant-hier que le rapport doit être examiné du point de vue des deux gouvernements, peut-il assurer à la Chambre qu'aucun programme de retraite anticipée ne sera imposé de force à ces cheminots et aux mineurs de charbon tant que la question n'aura pas été débattue à fond et qu'une décision n'aura pas été prise d'un commun accord par les syndicats et la Devco?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je pense que nous en sommes présentement aux premières étapes des négociations. Nous devons attendre la fin des négociations.

[Plus tard]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Forêts et du Développement rural, mais avant de le faire,

je lui souhaite la bienvenue à l'occasion de son retour à la Chambre. Quand sera-t-il en mesure de déposer le rapport Devco?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, il n'y a rien dans la loi qui nous oblige de déposer le rapport Devco à la Chambre. Il s'agit d'un rapport qui doit être présenté au cabinet. A la prochaine occasion, j'en discuterai avec le cabinet et nous verrons comment nous disposerons dudit rapport.

[Traduction]

M. MacInnis: Puis-je poser une autre question complémentaire? Premièrement, monsieur l'Orateur j'aimerais dire au ministre qu'il a tort de croire qu'on veut forcer le gouvernement à déposer ce rapport. Il n'en est rien. Étant donné que son ministère révèle tantôt une partie du rapport, tantôt une autre, le ministre devrait peut-être déposer le rapport maintenant. Il vient d'en divulguer une autre partie.

L'AGRICULTURE

LE RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à la question qu'a posée hier le député de Crowfoot. Il a demandé si le ministère des Forêts et du Développement rural était chargé d'appliquer la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, et si le gouvernement avait l'intention d'abandonner ce projet. La réponse à la première question est oui, et catégoriquement non à la deuxième.

LA CONSTRUCTION MARITIME

L'AIDE À L'INDUSTRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, le député de South Shore a demandé si le gouvernement avait l'intention de soumettre un rapport à la Chambre sur les conclusions auxquelles est arrivée la récente conférence fédérale-provinciale sur les matériaux de construction de bateaux de pêche. J'aimerais expliquer que cette conférence, qui s'est terminée à Montréal la semaine dernière, a eu lieu sous les auspices du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux de la région atlantique. La conférence était de nature essentiellement technique et elle n'a